

Les états financiers ci-joints ont été préparés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), gestionnaire des fonds de placement RBC GMA (les « fonds »), et approuvés par le conseil d'administration de RBC GMA. Nous sommes responsables de l'information contenue dans les états financiers.

Nous avons adopté des procédés et des contrôles appropriés pour nous assurer que l'information financière est préparée dans un délai raisonnable et qu'elle est fiable. Les états financiers ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) (et ils comprennent certains chiffres fondés sur des estimations et des jugements). Les principales méthodes comptables qui, à notre avis, sont appropriées pour les fonds, sont décrites dans la note 3 des notes générales accompagnant les états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, a effectué un audit indépendant des états financiers conformément aux IFRS. Son rapport figure à la page suivante.



Damon G. Williams, FSA, FICA, CFA

Chef de la direction

RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Le 10 mars 2022



Heidi Johnston, CPA, CA

Chef des finances

Fonds RBC GMA

Aux porteurs de parts de :

FONDS RBC

Fonds de bons du Trésor canadien RBC
 Fonds du marché monétaire canadien RBC
 Fonds du marché monétaire Plus RBC
 Fonds du marché monétaire américain RBC
 Fonds du marché monétaire \$ US Plus RBC
 Fonds canadien de revenu à court terme RBC
 Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC
 Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC
 Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC
 Fonds d'obligations à court terme sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds d'obligations à revenu mensuel RBC
 Fonds indiciel obligataire canadien RBC
(renommé Fonds FNB indiciel d'obligations canadiennes RBC)
 Fonds indiciel obligataire du gouvernement canadien RBC
 Fonds d'obligations RBC
 Fonds d'obligations Vision RBC
 Fonds d'obligations sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds d'obligations étrangères RBC
 Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC
 Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC
 Fonds d'obligations à rendement élevé RBC
 Fonds d'obligations à rendement élevé \$ US RBC
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC
 Fonds stratégique d'obligations à revenu RBC
 Fonds stratégique d'obligations à revenu \$ US RBC
 Fonds en devises des marchés émergents RBC
 Fonds d'obligations de marchés émergents RBC
 Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (CAD – Couvert)
 Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay
 Fonds d'obligations souveraines mondiales BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada) *(auparavant, Fonds institutionnel canadien d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay)*
 Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay
 Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)
 Portefeuille prudence d'obligations RBC
 Portefeuille d'obligations essentielles RBC
 Portefeuille d'obligations essentielles \$ US RBC
 Portefeuille d'obligations essentielles plus RBC
 Portefeuille d'obligations essentielles plus \$ US RBC
 Solution de versement géré RBC
 Solution de versement géré RBC – Évolué
 Solution de versement géré RBC – Évolué Plus
 Fonds de revenu mensuel RBC
 Fonds de revenu mensuel américain RBC
 Fonds équilibré RBC
 Fonds équilibré mondial RBC
 Fonds équilibré Vision RBC
 Fonds équilibré sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds équilibré de marchés émergents RBC
 Fonds prudent de croissance et de revenu RBC
 Fonds équilibré de croissance et de revenu RBC
 Fonds mondial de croissance et de revenu RBC
 Portefeuille prudence élevée sélect RBC
 Portefeuille prudence sélect RBC

Portefeuille équilibré sélect RBC
 Portefeuille de croissance sélect RBC
 Portefeuille de croissance dynamique sélect RBC
 Portefeuille prudence choix sélect RBC
 Portefeuille équilibré choix sélect RBC
 Portefeuille de croissance choix sélect RBC
 Portefeuille de croissance dynamique choix sélect RBC
 Portefeuille mondial prudence élevée RBC
 Portefeuille mondial prudence RBC
 Portefeuille mondial équilibré RBC
 Portefeuille mondial équilibré \$ US RBC
 Portefeuille mondial croissance RBC
 Portefeuille mondial toutes actions RBC
 Portefeuille prudence élevée choix mondial RBC
 Portefeuille prudence choix mondial RBC
 Portefeuille équilibré choix mondial RBC
 Portefeuille croissance choix mondial RBC
 Portefeuille toutes actions choix mondial RBC
 Solution de revenu de retraite RBC
 Portefeuille de retraite 2020 RBC
 Portefeuille de retraite 2025 RBC
 Portefeuille de retraite 2030 RBC
 Portefeuille de retraite 2035 RBC
 Portefeuille de retraite 2040 RBC
 Portefeuille de retraite 2045 RBC
 Portefeuille de retraite 2050 RBC
 Portefeuille de retraite 2055 RBC
 Portefeuille de retraite 2060 RBC
 Fonds d'éducation Objectif 2025 RBC
 Fonds d'éducation Objectif 2030 RBC
 Fonds d'éducation Objectif 2035 RBC
 Fonds canadien de dividendes RBC
 Fonds d'actions canadiennes RBC
 Fonds d'actions canadiennes Vision RBC
 Fonds d'actions canadiennes QUBE RBC
 Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité sans combustibles fossiles Vision QUBE RBC
 Fonds tendance d'actions canadiennes RBC
 Fonds indiciel canadien RBC
 Fonds d'actions canadiennes O'Shaughnessy RBC
 Fonds d'actions 100 % canadiennes O'Shaughnessy RBC
 Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC
 Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation RBC *(auparavant, Portefeuille privé de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation RBC)*
 Fonds de ressources de sociétés canadiennes à petite et moyenne capitalisation RBC
 Fonds nord-américain de valeur RBC
 Fonds nord-américain de croissance RBC
 Fonds américain de dividendes RBC
 Fonds américain de dividendes neutre en devises RBC
 Fonds d'actions américaines RBC
 Fonds neutre en devises d'actions américaines RBC
 Fonds d'actions américaines QUBE RBC
 Fonds d'actions américaines à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds d'actions américaines à faible volatilité neutre en devises QUBE RBC
 Fonds de valeur d'actions américaines RBC
 Fonds indiciel américain RBC
 Fonds américain indiciel neutre en devises RBC *(renommé Fonds FNB indiciel d'actions américaines neutre en devises RBC)*
 Fonds de valeur américain O'Shaughnessy RBC (Non couvert)
 Fonds de valeur américain O'Shaughnessy RBC
 Fonds d'actions de croissance de sociétés américaines à moyenne capitalisation RBC
 Fonds neutre en devises d'actions de croissance de sociétés américaines à moyenne capitalisation RBC
 Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à moyenne capitalisation RBC
 Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC
 Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à petite capitalisation RBC
 Fonds de croissance américain O'Shaughnessy RBC
 Fonds de croissance américain O'Shaughnessy RBC II
 Fonds de sciences biologiques et de technologie RBC
 Fonds international de croissance de dividendes RBC
 Fonds d'actions internationales RBC
 Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC

Fonds international indiciel neutre en devises RBC *(renommé Fonds FNB indiciel d'actions internationales neutre en devises RBC)*
 Fonds d'actions internationales O'Shaughnessy RBC
 Fonds européen de dividendes RBC
 Fonds d'actions européennes RBC
 Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC
 Fonds d'actions asiatiques RBC
 Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC
 Fonds d'actions chinoises RBC
 Fonds d'actions japonaises RBC
 Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds de dividendes de marchés émergents RBC
 Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC
 Fonds mondial de croissance de dividendes RBC
 Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC
 Fonds d'actions mondiales RBC
 Fonds d'actions mondiales Vision RBC
 Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds spécifique d'actions mondiales RBC
 Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC
 Fonds leaders d'actions mondiales RBC
 Fonds d'actions mondiales QUBE RBC
 Fonds d'actions mondiales à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds d'actions mondiales à faible volatilité neutre en devises QUBE RBC
 Fonds mondial d'actions O'Shaughnessy RBC
 Fonds d'actions Monde tous les pays à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds mondial d'énergie RBC
 Fonds mondial de métaux précieux RBC
 Fonds mondial de ressources RBC
 Fonds mondial de technologie RBC

PORTEFEUILLES PRIVÉS RBC

Portefeuille privé de revenu à court terme RBC
 Portefeuille privé d'obligations de sociétés canadiennes RBC
 Portefeuille privé de revenu RBC
 Portefeuille privé de dividendes canadiens RBC
 Portefeuille privé fondamental d'actions canadiennes RBC
 Portefeuille privé d'actions canadiennes RBC
 Portefeuille privé d'actions de valeur de sociétés américaines à grande capitalisation RBC
 Portefeuille privé d'actions de valeur de sociétés américaines à grande capitalisation neutre en devises RBC
 Portefeuille privé d'actions américaines de croissance RBC
 Portefeuille privé d'actions de base de sociétés américaines à grande capitalisation RBC
 Portefeuille privé d'actions de base de sociétés américaines à grande capitalisation neutre en devises RBC
 Portefeuille privé de sociétés américaines à petite capitalisation RBC
 Portefeuille privé d'actions EAEO RBC
 Portefeuille privé d'actions outre-mer RBC
 Portefeuille privé d'actions mondiales RBC

FONDS ALTERNATIFS RBC

Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada)

FONDS PH&N

Fonds de marché monétaire canadien Phillips, Hager & North
 Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North
 Fonds d'hypothèques et d'obligations à court terme Phillips, Hager & North
 Fonds d'obligations Phillips, Hager & North
 Fonds d'obligations à rendement global Phillips, Hager & North

FONDS PH&N (suite)

Fonds d'obligations indexées sur l'inflation
Phillips, Hager & North
Fonds d'obligations à rendement élevé
Phillips, Hager & North
Fonds d'obligations à long terme indexées
sur l'inflation Phillips, Hager & North
Fonds à revenu mensuel Phillips, Hager & North
Fonds équilibré Phillips, Hager & North
Fonds à revenu de dividendes Phillips, Hager & North
Fonds d'actions canadiennes Phillips, Hager & North
Fonds de valeur d'actions canadiennes
Phillips, Hager & North
Fonds de revenu d'actions prudent Phillips, Hager & North
Fonds sous-jacent d'actions canadiennes
Phillips, Hager & North
Fonds sous-jacent d'actions canadiennes II
Phillips, Hager & North

Fonds de croissance canadien Phillips, Hager & North
Fonds à revenu canadien Phillips, Hager & North
Fonds Vintage Phillips, Hager & North
Fonds au flottant faible Phillips, Hager & North
Fonds à revenu de dividendes américain
Phillips, Hager & North
Fonds d'actions américaines multistyle toutes
capitalisations Phillips, Hager & North
Fonds d'actions américaines Phillips, Hager & North
Fonds d'actions américaines avec couverture
de change Phillips, Hager & North
Fonds de croissance américain Phillips, Hager & North
Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North
Fonds d'actions outre-mer avec couverture
de change Phillips, Hager & North
Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2015 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2020 Phillips, Hager & North

Fonds de retraite CIBLE 2025 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2030 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2035 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2040 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2045 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2050 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2055 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2060 Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite prudent Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite équilibré Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite de croissance
Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite d'actions canadiennes
Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite d'actions canadiennes plus
Phillips, Hager & North
(individuellement, le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers au 31 décembre 2021 de chaque Fonds, ci-joints, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de chaque Fonds, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie aux dates et pour les périodes indiquées à la note 2, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de chaque Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière à la date de clôture des périodes indiquées à la note 2;
- les états du résultat global pour les périodes indiquées à la note 2;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes indiquées à la note 2;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts pour les périodes indiquées à la note 2;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de chaque Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations de chaque Fonds incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds 2021 de chaque Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers de chaque Fonds, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers de chaque Fonds ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers de chaque Fonds conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'un des Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de chaque Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers de chaque Fonds, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers de chaque Fonds prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers de chaque Fonds comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de chaque Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers de chaque Fonds au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'un des Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers de chaque Fonds, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 10 mars 2022



INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (en milliers de dollars)
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN RBC

Le 31 décembre 2021

Valeur nominale (en milliers)	Titres	Rendement (%)	Échéance	Coût/Juste valeur	% de l'actif net
PLACEMENTS À COURT TERME					
Acceptations bancaires et obligations bancaires					
31 970	Banque de Montréal	0,219	5 janv. 2022	31 964 \$	
88 400	Banque de Montréal	0,222	12 janv. 2022	88 381	
46 740	Banque de Montréal	0,217	24 janv. 2022	46 731	
49 000	Banque de Montréal	0,250	8 févr. 2022	48 969	
55 720	La Banque de Nouvelle-Écosse	0,235	14 janv. 2022	55 710	
16 030	La Banque de Nouvelle-Écosse	0,236	24 janv. 2022	16 027	
6 850	La Banque de Nouvelle-Écosse	0,223	26 janv. 2022	6 848	
32 790	La Banque de Nouvelle-Écosse	0,220	28 janv. 2022	32 779	
16 260	La Banque de Nouvelle-Écosse	0,280	30 mars 2022	16 227	
56 040	La Banque de Nouvelle-Écosse	0,320	22 juin 2022	55 907	
23 470	La Banque de Nouvelle-Écosse	0,350	12 juill. 2022	23 409	
35 820	La Banque de Nouvelle-Écosse	0,630	10 août 2022	35 652	
10 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce	0,229	19 janv. 2022	9 995	
97 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce	0,241	28 janv. 2022	96 952	
15 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce	0,261	15 févr. 2022	14 990	
70 940	Banque Canadienne Impériale de Commerce	0,259	1 ^{er} avr. 2022	70 848	
3 040	Banque Canadienne Impériale de Commerce	0,259	11 avr. 2022	3 036	
24 710	Banque Canadienne Impériale de Commerce	0,320	27 mai 2022	24 651	
24 780	Banque Canadienne Impériale de Commerce	0,330	11 juill. 2022	24 718	
13 170	Banque HSBC Canada	0,240	10 janv. 2022	13 167	
27 000	Banque HSBC Canada	0,261	31 janv. 2022	26 984	
6 550	Banque HSBC Canada	0,271	16 févr. 2022	6 546	
11 600	Banque HSBC Canada	0,268	1 ^{er} mars 2022	11 593	
32 620	Banque Nationale du Canada	0,214	12 janv. 2022	32 614	
62 000	Banque Nationale du Canada	0,205	14 janv. 2022	61 989	
15 465	Banque Nationale du Canada	0,230	26 janv. 2022	15 462	
20 000	Banque Nationale du Canada	0,231	28 janv. 2022	19 996	
28 000	Banque Nationale du Canada	0,236	31 janv. 2022	27 994	
50 000	La Banque Toronto-Dominion	0,215	4 janv. 2022	49 990	
1 920	La Banque Toronto-Dominion	0,222	18 janv. 2022	1 920	
16 820	La Banque Toronto-Dominion	0,219	19 janv. 2022	16 817	
75 179	La Banque Toronto-Dominion	0,235	31 janv. 2022	75 164	
23 820	La Banque Toronto-Dominion	0,250	22 févr. 2022	23 805	
				1 087 835	36,4
Billets de trésorerie					
14 300	Banner Trust	0,262	4 févr. 2022	14 294	
31 000	Banner Trust	0,320	8 févr. 2022	30 941	
9 270	Banner Trust	0,321	28 mars 2022	9 256	
4 000	Banner Trust	0,310	4 avr. 2022	3 994	
5 300	Banner Trust	0,350	14 avr. 2022	5 294	
7 750	Banner Trust	0,359	19 avr. 2022	7 741	
36 810	Banner Trust	0,470	17 mai 2022	36 727	
5 000	Banner Trust	0,350	23 juin 2022	4 987	
15 200	Banner Trust	0,699	2 août 2022	15 125	
5 040	Bay Street Funding Trust, cat. A	0,278	11 mars 2022	5 037	
50 000	Bay Street Funding Trust, cat. A	0,301	17 mars 2022	49 965	
24 670	Bay Street Funding Trust, cat. A	0,450	3 mai 2022	24 614	
30 000	Canadian Master Trust, série A	0,299	10 janv. 2022	29 955	
2 500	Canadian Master Trust, série A	0,300	28 janv. 2022	2 496	



Le 31 décembre 2021

Valeur nominale (en milliers)	Titres	Rendement (%)	Échéance	Coût/Juste valeur	% de l'actif net
Billets de trésorerie (suite)					
6 300	Canadian Master Trust, série A	0,281	4 févr. 2022	6 295 \$	
6 140	Canadian Master Trust, série A	0,300	22 févr. 2022	6 131	
35 000	Canadian Master Trust, série A	0,330	28 févr. 2022	34 961	
12 300	Canadian Master Trust, série A	0,309	7 mars 2022	12 281	
11 000	Canadian Master Trust, série A	0,329	15 mars 2022	10 988	
14 000	Canadian Master Trust, série A	0,399	18 avr. 2022	13 975	
3 800	Canadian Master Trust, série A	0,549	2 juin 2022	3 789	
3 507	Central 1 Credit Union	0,247	13 janv. 2022	3 506	
19 500	Clarity Trust	0,300	12 janv. 2022	19 471	
10 000	Clarity Trust	0,280	1 ^{er} févr. 2022	9 993	
1 500	Clarity Trust	0,351	13 juin 2022	1 496	
10 000	Enbridge Gas Distribution Inc.	0,470	19 janv. 2022	9 995	
25 200	Enbridge Gas Distribution Inc.	0,567	21 janv. 2022	25 189	
10 000	Enbridge Gas Distribution Inc.	0,554	26 janv. 2022	9 996	
6 000	Pipelines Enbridge Inc.	0,511	10 janv. 2022	5 999	
33 492	Pipelines Enbridge Inc.	0,548	26 janv. 2022	33 478	
4 175	Fusion Trust	0,274	6 janv. 2022	4 175	
4 800	Fusion Trust	0,270	17 févr. 2022	4 798	
10 000	Fusion Trust	0,311	15 mars 2022	9 984	
36 000	Fusion Trust	0,501	24 mai 2022	35 910	
5 700	Fusion Trust	0,349	13 juin 2022	5 686	
20 000	Intact Corporation financière	0,281	18 janv. 2022	19 986	
10 000	Intact Corporation financière	0,279	20 janv. 2022	9 993	
5 000	Inter Pipeline Ltd.	0,461	12 janv. 2022	4 994	
21 000	Inter Pipeline Ltd.	0,461	13 janv. 2022	20 976	
6 000	Inter Pipeline Ltd.	0,460	17 janv. 2022	5 995	
35 400	Inter Pipeline Ltd.	0,461	18 janv. 2022	35 359	
8 300	Inter Pipeline Ltd.	0,459	25 janv. 2022	8 291	
10 000	Inter Pipeline Ltd.	0,469	28 janv. 2022	9 988	
15 600	Inter Pipeline Ltd.	0,489	9 févr. 2022	15 581	
13 000	Inter Pipeline Ltd.	0,489	22 févr. 2022	12 984	
5 700	Inter Pipeline Ltd.	0,489	23 févr. 2022	5 693	
9 900	Inter Pipeline Ltd.	0,502	8 mars 2022	9 888	
6 300	Inter Pipeline Ltd.	0,499	21 mars 2022	6 292	
28 000	King Street Funding Trust	0,300	5 janv. 2022	27 958	
19 600	King Street Funding Trust	0,278	11 mars 2022	19 588	
23 350	King Street Funding Trust	0,301	17 mars 2022	23 334	
5 000	King Street Funding Trust	0,450	3 mai 2022	4 989	
3 600	Merit Trust, billets de premier rang	0,310	6 janv. 2022	3 594	
21 000	Merit Trust, billets de premier rang	0,271	18 janv. 2022	20 981	
36 000	Merit Trust, billets de premier rang	0,300	29 mars 2022	35 973	
13 140	Merit Trust, billets de premier rang	0,319	30 mars 2022	13 127	
6 340	Merit Trust, billets de premier rang	0,350	14 avr. 2022	6 333	
30 060	Merit Trust, billets de premier rang	0,386	19 avr. 2022	29 989	
7 200	Merit Trust, billets de premier rang	0,350	26 avr. 2022	7 181	
9 000	Merit Trust, billets de premier rang	0,360	14 juin 2022	8 977	
14 100	Merit Trust, billets de premier rang	0,699	2 août 2022	14 031	
5 460	Prime Trust, billets de premier rang	0,270	7 janv. 2022	5 455	
29 600	Prime Trust, billets de premier rang	0,310	27 janv. 2022	29 554	
9 200	Prime Trust, billets de premier rang	0,320	8 févr. 2022	9 183	
15 870	Prime Trust, billets de premier rang	0,280	18 févr. 2022	15 855	
5 800	Prime Trust, billets de premier rang	0,321	21 mars 2022	5 791	
4 300	Prime Trust, billets de premier rang	0,300	22 mars 2022	4 297	
5 200	Prime Trust, billets de premier rang	0,321	30 mars 2022	5 195	
23 810	Reliant Trust	0,270	18 janv. 2022	23 788	



Le 31 décembre 2021

Valeur nominale (en milliers)	Titres	Rendement (%)	Échéance	Coût/Juste valeur	% de l'actif net
Billets de trésorerie (suite)					
920	Reliant Trust	0,310	27 janv. 2022	919 \$	
24 870	Reliant Trust	0,280	18 févr. 2022	24 847	
3 300	Reliant Trust	0,350	13 avr. 2022	3 296	
650	Reliant Trust	0,349	21 avr. 2022	648	
46 200	Reliant Trust	0,411	20 mai 2022	46 111	
32 000	Ridge Trust	0,300	21 janv. 2022	31 953	
4 090	Ridge Trust	0,291	25 févr. 2022	4 086	
12 230	Ridge Trust	0,309	7 mars 2022	12 211	
18 200	Ridge Trust	0,312	14 mars 2022	18 186	
34 180	Ridge Trust	0,421	3 mai 2022	34 123	
9 000	Ridge Trust	0,431	17 mai 2022	8 982	
14 240	SAFE Trust, série 1996-1	0,262	25 janv. 2022	14 234	
5 920	SAFE Trust, série 1996-1	0,280	14 févr. 2022	5 916	
17 020	SAFE Trust, série 1996-1	0,300	16 févr. 2022	16 994	
28 310	SAFE Trust, série 1996-1	0,321	15 mars 2022	28 271	
17 560	SAFE Trust, série 1996-1	0,329	16 mars 2022	17 531	
15 910	SAFE Trust, série 1996-1	0,361	29 juin 2022	15 867	
45 740	SOUND Trust	0,309	18 janv. 2022	45 670	
20 140	SOUND Trust	0,262	25 janv. 2022	20 131	
10 200	SOUND Trust	0,281	10 févr. 2022	10 194	
18 500	SOUND Trust	0,329	15 mars 2022	18 470	
17 500	SOUND Trust	0,361	29 juin 2022	17 453	
3 780	STABLE Trust	0,258	18 janv. 2022	3 778	
35 480	STABLE Trust	0,282	3 févr. 2022	35 455	
30 600	STABLE Trust	0,300	4 févr. 2022	30 554	
19 820	STABLE Trust	0,282	10 févr. 2022	19 806	
3 900	STABLE Trust	0,300	16 févr. 2022	3 894	
740	STABLE Trust	0,330	9 mars 2022	739	
8 150	STABLE Trust	0,302	15 mars 2022	8 144	
10 770	STABLE Trust	0,329	16 mars 2022	10 752	
7 000	STABLE Trust	0,302	25 mars 2022	6 995	
17 500	STABLE Trust	0,361	29 juin 2022	17 453	
6 300	SURE Trust	0,261	4 janv. 2022	6 296	
20 260	SURE Trust	0,300	11 janv. 2022	20 230	
3 520	SURE Trust	0,258	13 janv. 2022	3 518	
10 000	SURE Trust	0,309	18 janv. 2022	9 985	
6 510	SURE Trust	0,280	14 févr. 2022	6 505	
2 780	SURE Trust	0,300	16 févr. 2022	2 776	
4 000	SURE Trust	0,329	16 mars 2022	3 993	
5 000	SURE Trust	0,329	17 mars 2022	4 992	
10 420	SURE Trust	0,330	22 mars 2022	10 403	
17 500	SURE Trust	0,361	29 juin 2022	17 453	
20 000	Zeus Receivables Trust, billets de premier rang	0,250	5 janv. 2022	19 995	
14 000	Zeus Receivables Trust, billets de premier rang	0,270	10 janv. 2022	13 987	
13 000	Zeus Receivables Trust, billets de premier rang	0,310	12 janv. 2022	12 980	
4 800	Zeus Receivables Trust, billets de premier rang	0,234	14 janv. 2022	4 799	
4 680	Zeus Receivables Trust, billets de premier rang	0,310	21 janv. 2022	4 673	
13 980	Zeus Receivables Trust, billets de premier rang	0,342	22 mars 2022	13 948	
22 700	Zeus Receivables Trust, billets de premier rang	0,319	28 mars 2022	22 664	
14 310	Zeus Receivables Trust, billets de premier rang	0,300	29 mars 2022	14 299	
2 850	Zeus Receivables Trust, billets de premier rang	0,350	13 avr. 2022	2 847	
2 600	Zeus Receivables Trust, billets de premier rang	0,334	14 avr. 2022	2 596	
20 000	Zeus Receivables Trust, billets de premier rang	0,509	10 juin 2022	19 955	
2 400	Zeus Receivables Trust, billets de premier rang	0,699	2 août 2022	2 388	
				1 744 660	58,4



Le 31 décembre 2021

Valeur nominale (en milliers)	Titres	Rendement (%)	Échéance	Coût/Juste valeur	% de l'actif net
Obligations provinciales					
4 800	Province d'Alberta	0,158	27 janv. 2022	4 798 \$	
50 000	Province d'Alberta	0,168	22 févr. 2022	49 986	
3 300	Province d'Alberta	0,170	15 mars 2022	3 299	
8 800	Province du Manitoba	0,219	30 mars 2022	8 794	
43 500	Province d'Ontario	0,201	23 févr. 2022	43 479	
22 800	Province d'Ontario	0,149	2 mars 2022	22 792	
10 970	Province de Québec	0,239	4 févr. 2022	10 964	
7 000	Province de la Saskatchewan	0,172	10 mars 2022	6 997	
				151 109	5,1
TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME				2 983 604	99,9
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES				4 174	0,1
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES				2 987 778 \$	100,0



États de la situation financière

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

(se reporter à la note 2 des notes générales)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
ACTIF		
Placements, à la juste valeur	2 983 604 \$	3 652 052 \$
Trésorerie	21	25
Souscriptions à recevoir	8 243	3 593
Dividendes à recevoir, intérêts courus et autres éléments d'actif	1 593	2 393
TOTAL DE L'ACTIF	2 993 461	3 658 063
PASSIF		
Rachats à payer	5 209	11 135
Distributions à payer	202	232
Créditeurs et charges à payer	272	539
TOTAL DU PASSIF, HORS ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	5 683	11 906
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (« VALEUR LIQUIDATIVE »)	2 987 778 \$	3 646 157 \$
Placements, au coût	2 983 604 \$	3 652 052 \$
VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE A	1 490 181 \$	1 737 049 \$
SÉRIE CONSEILLERS	2 638 \$	5 222 \$
SÉRIE D	193 725 \$	191 617 \$
SÉRIE F	109 281 \$	126 912 \$
SÉRIE O	1 191 953 \$	1 585 357 \$
VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	10,00 \$	10,00 \$
SÉRIE CONSEILLERS	10,00 \$	10,00 \$
SÉRIE D	10,00 \$	10,00 \$
SÉRIE F	10,00 \$	10,00 \$
SÉRIE O	10,00 \$	10,00 \$

États du résultat global

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes générales)	2021	2020
REVENUS (se reporter à la note 3 des notes générales)		
Intérêts à distribuer	8 980 \$	35 058 \$
TOTAL DU GAIN (PERTE) NET SUR LES PLACEMENTS ET LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS	8 980	35 058
Revenu tiré de prêts de titres (se reporter à la note 7 des notes générales)	3	9
TOTAL DES AUTRES REVENUS (PERTES)	3	9
TOTAL DES REVENUS (PERTES)	8 983	35 067
CHARGES (se reporter aux notes annexes – renseignements propres au fonds)		
Frais de gestion	14 965	12 724
Frais d'administration	1 196	1 303
Frais liés au Comité d'examen indépendant	2	2
TPS/TVH	353	742
Charges remboursées par le gestionnaire	(12 718)	(6 639)
TOTAL DES CHARGES	3 798	8 132
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	5 185 \$	26 935 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE A	1 613 \$	5 726 \$
SÉRIE CONSEILLERS	5 \$	70 \$
SÉRIE D	185 \$	957 \$
SÉRIE F	137 \$	597 \$
SÉRIE O	3 245 \$	19 585 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	0,01 \$	0,04 \$
SÉRIE CONSEILLERS	0,01 \$	0,06 \$
SÉRIE D	0,01 \$	0,05 \$
SÉRIE F	0,01 \$	0,05 \$
SÉRIE O	0,03 \$	0,10 \$



Tableaux des flux de trésorerie (en milliers de dollars)

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes générales)	2021	2020
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS		
AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative	5 185 \$	26 935 \$
AJUSTEMENTS AUX FINS DU		
RAPPROCHEMENT DES ENTRÉES (SORTIES)		
DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Intérêts à distribuer	—	—
Dividendes autres qu'en trésorerie	—	—
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fonds sous-jacents	—	—
Perte (gain) nette réalisée sur les placements	—	—
Variation de la perte (gain) latente sur les placements	—	—
(Augmentation) diminution des débiteurs	800	6 278
Augmentation (diminution) des créditeurs	(267)	(105)
(Augmentation) diminution des comptes sur marge	—	—
Coût des placements acquis*	(14 102 813)	(18 138 616)
Produit de la vente et à l'échéance de placements*	14 771 261	17 316 889
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES		
LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	674 166	(788 619)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS		
AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission de parts rachetables*	2 132 139	4 745 686
Trésorerie versée au rachat de parts rachetables*	(2 805 865)	(3 952 016)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	(444)	(5 116)
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES		
LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(674 170) \$	788 554 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour la période	(4)	(65)
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture	25	90
TRÉSORERIE (DÉCOUVERT BANCAIRE)		
À LA CLÔTURE	21 \$	25 \$
Intérêts reçus (payés) [†]	9 780 \$	41 336 \$
Revenu tiré des (versé aux) fiducies de placement ^{†‡}	— \$	— \$
Dividendes reçus (payés) ^{†‡}	— \$	— \$

* Opérations en nature exclues.

† Classés dans les activités d'exploitation.

‡ Après déduction des retenues d'impôt à la source, le cas échéant.



États des variations de la valeur liquidative (en milliers de dollars)

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes générales)	Série A		Série Conseillers		Série D		Série F	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	1 737 049 \$	909 252 \$	5 222 \$	10 137 \$	191 617 \$	182 502 \$	126 912 \$	48 447 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION)								
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	1 613	5 726	5	70	185	957	137	597
Produit de l'émission de parts rachetables	783 748	1 677 921	541	21 996	145 668	202 997	212 207	342 047
Réinvestissement des distributions								
aux porteurs de parts rachetables	1 580	5 569	3	70	182	948	101	395
Rachat de parts rachetables	(1 032 196)	(855 692)	(3 130)	(26 980)	(143 743)	(194 830)	(229 940)	(263 976)
AUGMENTATION (DIMINUTION)								
NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS								
SUR LES PARTS RACHETABLES	(246 868)	827 798	(2 586)	(4 914)	2 107	9 115	(17 632)	78 466
Distributions tirées du revenu net	(1 613)	(5 727)	(3)	(71)	(184)	(957)	(136)	(598)
Distributions tirées des gains nets	—	—	—	—	—	—	—	—
Remboursements de capital	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX								
PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	(1 613)	(5 727)	(3)	(71)	(184)	(957)	(136)	(598)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE								
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	(246 868)	827 797	(2 584)	(4 915)	2 108	9 115	(17 631)	78 465
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	1 490 181 \$	1 737 049 \$	2 638 \$	5 222 \$	193 725 \$	191 617 \$	109 281 \$	126 912 \$

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes générales)	Série O		Total	
	2021	2020	2021	2020
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	1 585 357 \$	1 686 931 \$	3 646 157 \$	2 837 269 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION)				
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	3 245	19 585	5 185	26 935
Produit de l'émission de parts rachetables	1 025 812	2 503 395	2 167 976	4 748 356
Réinvestissement des distributions				
aux porteurs de parts rachetables	2 901	16 108	4 767	23 090
Rachat de parts rachetables	(1 422 117)	(2 621 077)	(2 831 126)	(3 962 555)
AUGMENTATION (DIMINUTION)				
NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS				
SUR LES PARTS RACHETABLES	(393 404)	(101 574)	(658 383)	808 891
Distributions tirées du revenu net	(3 245)	(19 585)	(5 181)	(26 938)
Distributions tirées des gains nets	—	—	—	—
Remboursements de capital	—	—	—	—
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX				
PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	(3 245)	(19 585)	(5 181)	(26 938)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE				
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	(393 404)	(101 574)	(658 379)	808 888
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	1 191 953 \$	1 585 357 \$	2 987 778 \$	3 646 157 \$



Le 31 décembre 2021

Informations générales (se reporter à la note 1 des notes générales)

L'objectif de placement du fonds consiste à générer un revenu et des liquidités à court terme compatibles avec les taux d'intérêt du marché monétaire à court terme tout en préservant la valeur du placement.

Depuis le 26 juin 2020, les parts de série Conseillers sont plafonnées. Le 4 août 2020, les parts de série Conseillers assorties de frais d'acquisition initiaux ou de frais d'acquisition réduits sont devenues des parts de série A, le cas échéant.

Toutes les parts de série Conseillers assorties d'une option de frais d'acquisition reportés deviendront des parts de série A le 11 avril 2022. RBC GMA renonce aux frais de rachats liés à ces changements de désignation.

Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital (se reporter à la note 5 des notes générales)

Risque de crédit (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de crédit, en fonction de la notation des émetteurs en date du :

Notation	31 décembre 2021	31 décembre 2020
R-1 (É)	81,1	82,5
R-1 (M)	10,5	11,7
R-1 (F)	8,4	5,8
Total	100,0	100,0

Risque de concentration (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds (compte tenu des produits dérivés, le cas échéant) en date du :

Répartition des placements	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Billets de trésorerie	58,4	57,6
Acceptations bancaires et obligations bancaires	36,4	37,4
Obligations provinciales	5,1	5,2
Trésorerie/Autres	0,1	(0,2)
Total	100,0	100,0

Risque de taux d'intérêt (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de taux d'intérêt, en fonction de la durée résiduelle des placements en date du :

Durée	31 décembre 2021	31 décembre 2020
0 à 1 mois	39,7	39,8
1 à 3 mois	38,2	35,4
3 à 6 mois	18,2	23,6
6 à 12 mois	3,9	1,2
Total	100,0	100,0

Étant donné la courte durée des placements du fonds, le fonds est peu sensible aux variations de taux d'intérêt.

Hiérarchie des justes valeurs (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 3 des notes générales)

Le tableau ci-dessous présente le sommaire des données utilisées en date des 31 décembre 2021 et 2020.

31 décembre 2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	–	–	–	–
Fonds sous-jacents	–	–	–	–
Titres à revenu fixe et titres de créance	–	–	–	–
Placements à court terme	–	2 983 604	–	2 983 604
Instruments dérivés – actifs	–	–	–	–
Instruments dérivés – passifs	–	–	–	–
Total des instruments financiers	–	2 983 604	–	2 983 604
% du total du portefeuille	–	100,0	–	100,0

31 décembre 2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	–	–	–	–
Fonds sous-jacents	–	–	–	–
Titres à revenu fixe et titres de créance	–	–	–	–
Placements à court terme	–	3 652 052	–	3 652 052
Instruments dérivés – actifs	–	–	–	–
Instruments dérivés – passifs	–	–	–	–
Total des instruments financiers	–	3 652 052	–	3 652 052
% du total du portefeuille	–	100,0	–	100,0

Pour les périodes closes les 31 décembre 2021 et 2020, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre le niveau 1, le niveau 2 et le niveau 3.



Le 31 décembre 2021

Frais de gestion et d'administration (se reporter à la note 8 des notes générales)

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels suivants, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds.

	Frais de gestion	Frais d'administration*
Série A	0,75 %	0,05 %
Série Conseillers	0,75 %	0,05 %
Série D	0,60 %	0,05 %
Série F	0,50 %	0,05 %
Série O	s.o.†	0,02 %

* Le 1^{er} mars 2020, les frais d'administration pour les parts de série A ont diminué, passant de 0,10 % à 0,05 %.

† Les porteurs de parts de série O versent directement des frais de gestion négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Placements détenus par des parties liées (en milliers de dollars, sauf les nombres de parts)

La Banque Royale du Canada, ou l'une de ses filiales, détenait les placements suivants dans le fonds en date du :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Nombre de parts détenues		
Série F	107	107
Valeur des parts	1	1

Impôts (en milliers de dollars) (se reporter à la note 6 des notes générales)

Le fonds n'avait pas enregistré de pertes en capital ni de pertes autres qu'en capital au 31 décembre 2021.

Parts rachetables (en milliers)

Aucune limite n'est imposée quant au nombre de parts pouvant être émises. Les parts sont achetées et rachetées à la valeur liquidative par part.

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes générales)

	2021	2020
Série A		
Nombre de parts à l'ouverture	173 705	90 925
Nombre de parts émises	78 375	167 792
Nombre de parts réinvesties	158	557
Nombre de parts rachetées	(103 220)	(85 569)
Nombre de parts à la clôture	149 018	173 705

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes générales)

	2021	2020
Série Conseillers		
Nombre de parts à l'ouverture	522	1 014
Nombre de parts émises	55	2 199
Nombre de parts réinvesties	–	7
Nombre de parts rachetées	(313)	(2 698)
Nombre de parts à la clôture	264	522

	2021	2020
Série D		
Nombre de parts à l'ouverture	19 162	18 250
Nombre de parts émises	14 566	20 300
Nombre de parts réinvesties	18	95
Nombre de parts rachetées	(14 374)	(19 483)
Nombre de parts à la clôture	19 372	19 162

	2021	2020
Série F		
Nombre de parts à l'ouverture	12 691	4 845
Nombre de parts émises	21 221	34 204
Nombre de parts réinvesties	10	40
Nombre de parts rachetées	(22 994)	(26 398)
Nombre de parts à la clôture	10 928	12 691

	2021	2020
Série O		
Nombre de parts à l'ouverture	158 536	168 693
Nombre de parts émises	102 581	250 340
Nombre de parts réinvesties	290	1 611
Nombre de parts rachetées	(142 212)	(262 108)
Nombre de parts à la clôture	119 195	158 536

Revenu tiré de prêts de titres (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 7 des notes générales)

Juste valeur des titres prêtés et de la garantie reçue, en date du :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Juste valeur des titres prêtés	–	41 062
Juste valeur de la garantie reçue	–	41 884

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêts de titres du fonds et du revenu tiré de prêts de titres présenté dans les états du résultat global.

	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	\$	%	\$	%
Revenu brut	4	100	12	100
RBC SI (payé)	(1)	(25)	(3)	(25)
Impôt retenu à la source	–	–	–	–
Revenu du fonds	3	75	9	75



Placements détenus par d'autres fonds de placement liés (%) (se reporter à la note 8 des notes générales)

Le tableau ci-dessous résume, sous forme de pourcentage, la valeur liquidative du fonds détenue par d'autres fonds de placement liés en date du :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Fonds immobilier canadien de base RBC	–	–
Fonds d'obligations étrangères RBC	26,6	20,8
Solution de versement géré RBC	0,5	0,4
Solution de versement géré RBC – Évolué	0,4	0,4
Solution de versement géré RBC – Évolué Plus	0,3	0,2
Portefeuille équilibré choix sélect RBC	0,1	–
Portefeuille prudence choix sélect RBC	–	–
Portefeuille de croissance choix sélect RBC	–	–
Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC	3,4	–
Catégorie de revenu à court terme RBC	1,1	0,3
Fonds tendance d'actions canadiennes RBC	0,1	0,1
Total	32,5	22,2

Événement postérieur à la date du bilan

Le 23 novembre 2021, le Comité d'examen indépendant a approuvé une proposition de fusion de la Catégorie de revenu à court terme RBC avec le fonds. Cette fusion a été traitée comme une opération à imposition différée. La fusion devrait avoir lieu aux environs du 8 avril 2022.

1. Les fonds

Les fonds (le « fonds » ou les « fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement à capital variable régies par les lois de la province d'Ontario ou de la province de la Colombie-Britannique. RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds, et son siège social est situé au 155, rue Wellington Ouest, 22^e étage, Toronto (Ontario). RBC GMA est aussi le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration de RBC GMA le 10 mars 2022.

Les fonds peuvent émettre un nombre illimité de parts de série A, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H, de série D, de série DZ, de série F, de série FT5, de série FT8, de série I, de série N et de série O.

Les parts de série A ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés et sont assorties de frais d'acquisition initiaux ou de frais d'acquisition réduits. Les parts de ces séries sont respectivement devenues des parts de série A et de série T5 le 4 août 2020. Pour certains fonds, les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 sont assorties d'une option de frais d'acquisition reportés. Dans le cas des frais d'acquisition initiaux, les investisseurs paient des frais d'acquisition variant de 0 % à 5 % du montant investi. Dans le cas des frais d'acquisition reportés ou des frais d'acquisition réduits, des frais d'acquisition peuvent s'appliquer, comme il est indiqué dans le prospectus simplifié.

Les parts de série T5 et de série T8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série H ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis et qui maintiennent le solde minimal requis par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série D et de série DZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série D et de série DZ sont offertes aux investisseurs qui ont un compte auprès de RBC Placements en Direct Inc., de Phillips, Hager & North

gestion de fonds de placement collectif ltée (PHN GF) ou de certains autres courtiers autorisés (principalement des courtiers exécutants).

Les parts de série F, de série FT5 et de série FT8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série F, de série FT5 et de série FT8 ne sont offertes qu'aux investisseurs qui ont un compte à honoraires auprès de leur courtier.

Les parts de série I ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série F, de série FT5 et de série FT8, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis, qui maintiennent le solde minimal requis et qui ont un compte auprès d'un courtier signataire d'une entente sur la rémunération conclue avec RBC GMA.

Les parts de série N ne sont offertes qu'à des fonds de placement liés.

Les parts de série O ne sont offertes qu'aux grands investisseurs individuels ou institutionnels, ou aux courtiers. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts versent directement des frais de gestion négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

2. Exercice

L'information fournie dans les présents états financiers et les notes annexes sont en date des 31 décembre 2021 et 2020, le cas échéant, et pour les périodes de 12 mois closes les 31 décembre 2021 et 2020, le cas échéant, sauf pour les fonds ou les séries établies au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information est fournie pour la période allant de la date de lancement indiquée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

3. Résumé des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Les principales méthodes comptables des fonds sont les suivantes :

Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers et des dérivés Chaque fonds classe son portefeuille de placements selon le modèle économique pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds qui sont constitués uniquement

de capital et d'intérêt ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ou à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des fonds. Par conséquent, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

Les obligations des fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représentent des passifs financiers et sont évaluées au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Dans le cours normal de leurs activités, les fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association ou des accords similaires avec certaines contreparties qui permettent de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme une faillite ou la résiliation des contrats. Les renseignements concernant la compensation, le cas échéant, sont présentés dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Le montant reçu en garantie correspond aux montants détenus par une contrepartie ou un dépositaire pour le compte des fonds, et n'est donc pas présenté dans l'état de la situation financière. Le montant donné en garantie est constitué des montants détenus par un dépositaire ou une contrepartie du fonds pour le compte de la contrepartie, sous forme de trésorerie ou de titres. La trésorerie donnée en garantie est comptabilisée dans l'état de la situation financière, tandis que les titres donnés en garantie sont présentés dans l'inventaire du portefeuille du fonds concerné.

Classement des parts rachetables Les séries des fonds ont des caractéristiques différentes. Par conséquent, les parts rachetables en circulation sont classées dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*.

Entités structurées non consolidées Les fonds peuvent investir dans d'autres fonds et fonds négociés en bourse (FNB) gérés par le gestionnaire ou une société liée au gestionnaire (les « fonds parrainés ») et peuvent aussi investir dans d'autres fonds et d'autres FNB gérés par des entités non liées (les « fonds non parrainés ») (collectivement, les « fonds sous-jacents »). Les fonds sous-jacents sont considérés

comme des entités structurées non consolidées, car leurs décisions ne sont pas influencées par les droits de vote ou tout autre droit similaire que détiennent les fonds. Les placements dans les fonds sous-jacents sont assujettis aux modalités énoncées dans les documents de placement du fonds sous-jacent en question et sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes quant à la valeur future de ces fonds. Les fonds sous-jacents ont recours à diverses stratégies de placement pour atteindre leurs objectifs respectifs, qui consistent généralement à réaliser une croissance du capital à long terme ou à générer un revenu régulier au moyen de placements dans des titres et dans d'autres fonds conformes à leurs stratégies.

Ils financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur qui donnent à ce dernier le droit à une part proportionnelle de la valeur liquidative du fonds sous-jacent concerné.

Les fonds ne consolident pas leurs placements dans des fonds sous-jacents, mais les comptabilisent à la juste valeur. Conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les fonds sont des entités d'investissement, puisqu'ils répondent aux critères suivants :

- i) obtenir des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion de placements;
- ii) s'engager à investir ces fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values de capital, de revenus de placement ou les deux;
- iii) évaluer la performance de la quasi-totalité des placements sur la base de la juste valeur.

Par conséquent, la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est présentée dans l'inventaire du portefeuille et inscrite au poste « Placements, à la juste valeur » de l'état de la situation financière. La variation de la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est inscrite au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements » de l'état du résultat global.

Certains fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou à d'autres actifs. Ces titres comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des créances, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans, ou sont garantis par, des hypothèques immobilières. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de regroupements de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, tandis que les titres adossés à des créances

sont créés à partir de différents types d'actifs, tels que des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur l'avoir net foncier ou des prêts étudiants. Les fonds comptabilisent ces placements à la juste valeur. La juste valeur de ces titres, présentée dans l'inventaire du portefeuille, représente le risque de perte maximal à la date des états financiers.

Détermination de la juste valeur La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant contre lequel l'instrument financier pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur est déterminée au moyen d'une hiérarchie à trois niveaux en fonction des données utilisées pour évaluer les instruments financiers des fonds. La hiérarchie des données se résume comme suit :

Niveau 1 – les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), y compris les cotations de courtiers, les cours obtenus de fournisseurs, les facteurs d'évaluation de la juste valeur provenant des fournisseurs et les cours des fonds sous-jacents qui ne sont pas négociés quotidiennement;

Niveau 3 – les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Les changements de méthode d'évaluation peuvent donner lieu à des transferts vers ou depuis le niveau désigné pour un placement.

La hiérarchie à trois niveaux utilisée pour la présentation des placements et des dérivés est incluse dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Les placements et les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, déterminée de la manière suivante :

Actions – Les actions ordinaires et les actions privilégiées en bourse sont évalués d'après le cours de clôture enregistré par la bourse sur laquelle ces titres sont principalement négociés. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Titres à revenu fixe et titres de créance – Les obligations, les titres adossés à des créances hypothécaires, les prêts, les débentures et les autres titres de créance sont évalués d'après le cours moyen, tel qu'il est communiqué par les principaux courtiers de ces titres, ou par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants.

Les créances hypothécaires approuvées en vertu de la LNH sont évaluées au montant de capital qui produirait un rendement égal au taux en vigueur pour les créances hypothécaires de nature et d'échéance similaires.

Placements à court terme – Les placements à court terme sont évalués au coût plus les intérêts courus, ce qui se rapproche de leur juste valeur.

Options – Les options donnent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un titre ou un instrument financier sous-jacent donné à un prix d'exercice convenu et à une date, ou sur une période, donnée.

Les options cotées sont évaluées au cours de clôture de la bourse sur laquelle l'option est officiellement négociée. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Les options achetées et les options émises (vendues) sont comptabilisées à titre de placements dans les états de la situation financière. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière, et les gains et les pertes latentes à la fin de la séance de chaque jour d'évaluation sont comptabilisés comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » dans l'état du résultat global.

Lorsqu'une option est exercée et que les titres sous-jacents sont acquis ou livrés, les frais d'acquisition ou le produit de la vente sont ajustés au montant de la prime. Au dénouement d'une option, le fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre la prime et le coût du dénouement de la position. À l'expiration d'une option, les gains ou les pertes correspondent au montant des primes respectivement reçues ou payées. Les gains (pertes) nets réalisés sur la vente ou l'achat d'options sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé sur les placements » dans les états du résultat global.

Bons de souscription – Les bons de souscription sont évalués au moyen d'un modèle d'évaluation des options reconnu, qui tient compte de facteurs comme les modalités du bon de souscription, la valeur temps de l'argent et les données relatives à la volatilité qui ont de l'importance pour cette évaluation.

Contrats à terme de gré à gré – Les contrats à terme de gré à gré sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme de gré à gré sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fin de chaque jour d'évaluation est comptabilisé au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements » et les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change sont inscrits au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Swaps de rendement total – Un swap de rendement total est une entente selon laquelle une partie effectue des paiements en fonction d'un taux établi, fixe ou variable, alors que l'autre partie effectue des paiements en fonction du rendement d'un actif sous-jacent, qui comprend le revenu généré et les gains en capital. Les swaps de rendement total sont évalués quotidiennement au cours du marché selon les cotations des teneurs de marché, et la variation de la valeur, le cas échéant, est comptabilisée au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements » de l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié avant l'échéance, le fonds inscrit un gain ou une perte réalisé équivalant à l'écart entre la valeur actualisée nette réelle et la valeur actualisée nette prévue au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global. Les gains et les pertes latents sont comptabilisés au poste « Montant à recevoir sur les contrats de swaps ouverts » ou « Montant à payer sur les contrats de swaps ouverts » de l'état de la situation financière, selon le cas. Les risques des swaps de rendement total consistent à ce que les conditions de marché puissent changer et que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations en vertu de l'entente.

Contrats à terme normalisés – Les contrats à terme normalisés conclus par les fonds sont des arrangements financiers visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix contractuel, à une date ultérieure déterminée. Cependant, les fonds n'ont pas l'intention d'acheter ni de vendre l'instrument financier en question à la date de règlement, mais plutôt de liquider chaque contrat à terme normalisé avant le règlement en concluant des contrats à terme normalisés équivalents de sens inverse. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Tout gain ou perte à la fin de la séance de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme normalisés sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière.

Swaps sur défaillance – Un swap sur défaillance est une entente conclue entre un acheteur de protection et un vendeur de protection. L'acheteur de protection verse périodiquement un montant en échange d'un paiement par le vendeur de protection conditionnel à un événement de crédit, tel que la défaillance, la faillite ou la restructuration de l'entité de référence. Les montants versés ou reçus sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps sur défaillance sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Fonds sous-jacents – Les fonds sous-jacents qui ne sont pas des fonds négociés en bourse sont évalués selon leur valeur liquidative respective par part, valeur qui est fournie par les sociétés de fonds communs de placement à la date d'évaluation pertinente, et les fonds sous-jacents qui sont des fonds négociés en bourse sont évalués au cours de clôture du marché à la date d'évaluation pertinente.

Évaluation de la juste valeur des placements – Les fonds ont établi des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres et autres instruments financiers dont le prix du marché ne peut être obtenu facilement ou déterminé de façon fiable. Des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres étrangers négociés quotidiennement hors Amérique du Nord ont été établies pour éviter des prix caducs et pour tenir compte, entre autres facteurs, de tout événement se produisant après la fermeture d'un marché étranger.

La direction a aussi établi des méthodes selon lesquelles les fonds utilisent principalement une approche fondée sur le marché qui tient compte des actifs et des passifs connexes ou comparables, de la valeur liquidative par part (pour les fonds négociés en bourse), des transactions récentes, des multiples de marché, des valeurs comptables et d'autres renseignements pertinents. Ils peuvent également avoir recours à une méthode fondée sur les revenus qui permet d'évaluer la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie qui devraient être générés par les placements. Des escomptes peuvent par ailleurs être appliqués en raison de la nature ou de la durée des restrictions sur la cession des placements, mais seulement si ces restrictions sont des caractéristiques intrinsèques de l'instrument. En raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation de tels placements, la juste valeur peut différer considérablement de la valeur qui aurait été obtenue si un marché actif avait existé.

Toutes les techniques d'évaluation sont passées en revue périodiquement par le comité d'évaluation du gestionnaire et sont approuvées par le gestionnaire. Les politiques et procédures d'évaluation des fonds sont également surveillées par le comité d'évaluation.

Trésorerie La trésorerie comprend la trésorerie et les dépôts bancaires, et est comptabilisée au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie se rapproche de sa juste valeur en raison de son échéance à court terme.

Comptes sur marge Les comptes sur marge représentent les dépôts de garantie détenus auprès de courtiers en lien avec des contrats dérivés.

Monnaie fonctionnelle À l'exception des fonds énumérés ci-après, les souscriptions, les rachats et le rendement des fonds sont exprimés en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle des fonds. Pour le Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North, le Fonds du marché monétaire américain RBC, le Fonds du marché monétaire \$ US Plus RBC, le Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC, le Fonds d'obligations à rendement élevé \$ US RBC, le Fonds stratégique d'obligations à revenu \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay, le Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada), le Portefeuille d'obligations essentielles \$ US RBC, le Portefeuille d'obligations essentielles plus \$ US RBC, le Fonds de revenu mensuel américain RBC et le Portefeuille mondial équilibré \$ US RBC (collectivement, les « fonds en dollars américains »), les souscriptions, les rachats et le rendement sont exprimés en dollars américains. Par conséquent, le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de ces fonds.

Conversion des devises La valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif libellés en devises est convertie en dollars canadiens (en dollars américains dans le cas des fonds en dollars américains) au taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les gains et les pertes sur les soldes en devises sont compris au poste « Gain (perte) net sur les soldes en devises » dans l'état du résultat global. Les

achats et les ventes de placements ainsi que les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations. Les gains ou les pertes de change réalisés sont inscrits au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Évaluation des séries Une valeur liquidative différente est calculée pour chaque série de parts d'un fonds. La valeur liquidative d'une série de parts donnée est établie en fonction de la valeur de sa part proportionnelle de l'actif et du passif communs à toutes les séries du fonds, moins le passif du fonds qui est exclusivement imputable à cette série. Les charges imputables directement à une série sont imputées à cette série. Les autres charges sont réparties proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. Les charges sont comptabilisées chaque jour.

Opérations de placement Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transactions, tels que les commissions de courtage, engagés par les fonds sont comptabilisés dans l'état du résultat global pour la période considérée. Les gains et les pertes latents sur les placements représentent la différence entre la juste valeur et le coût moyen pour la période. Le coût de l'actif du portefeuille, ainsi que les gains et les pertes réalisés et latents sur les placements, sont déterminés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou escomptes sur les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exception des obligations à coupon zéro.

Comptabilisation des revenus Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les intérêts à distribuer correspondent aux taux du coupon comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et/ou aux intérêts attribués aux obligations à coupon zéro. Le poste « Revenu tiré des fiducies de placement » comprend le revenu provenant de fonds sous-jacents et d'autres fiducies. Les primes payées ou escomptes reçus à l'achat d'obligations à coupon zéro sont amortis. Les paiements d'intérêts que versent les fonds aux contreparties sur la branche à payer des contrats dérivés sont comptabilisés au poste « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global.

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part Dans l'état du résultat global, l'augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part représente l'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen de parts en circulation, par série, au cours de la période.

Frais de rachat anticipé Les frais de rachat anticipé (frais d'opérations à court terme) sont versés directement à un fonds et visent à limiter les opérations trop fréquentes et les coûts connexes. À l'exception des fonds du marché monétaire, un fonds peut exiger des frais correspondant à 2 % de la valeur courante des parts lorsque le porteur demande le rachat ou la substitution de ses parts dans les sept jours suivant l'achat de parts ou la substitution précédente des parts d'un autre fonds. Ces montants sont inclus dans l'état des variations de la valeur liquidative.

Devises Une liste des abréviations utilisées dans l'inventaire du portefeuille figure ci-dessous :

AUD – Dollar australien	MXN – Peso mexicain
BRL – Real brésilien	MYR – Ringgit malais
CAD – Dollar canadien	NOK – Couronne norvégienne
CHF – Franc suisse	NZD – Dollar néo-zélandais
CLP – Peso chilien	PEN – Nouveau sol péruvien
CNY – Renminbi chinois	PHP – Peso philippin
COP – Peso colombien	PLN – Zloty polonais
CZK – Couronne tchèque	RON – Leu roumain
DKK – Couronne danoise	RSD – Dinar serbe
EUR – Euro	RUB – Rouble russe
GBP – Livre sterling	SEK – Couronne suédoise
HKD – Dollar de Hong Kong	SGD – Dollar de Singapour
HUF – Forint hongrois	THB – Baht thaïlandais
IDR – Rupiah indonésienne	TRY – Nouvelle livre turque
ILS – Nouveau shekel israélien	TWD – Nouveau dollar taïwanais
INR – Roupie indienne	UAH – Hryvnia ukrainienne
JPY – Yen japonais	USD – Dollar américain
KRW – Won sud-coréen	UYU – Peso uruguayen
KZT – Tenge kazakh	ZAR – Rand sud-africain

Opérations en nature Conformément à IAS 7, les activités d'exploitation et de financement comptabilisées aux tableaux des flux de trésorerie des fonds excluent les opérations hors trésorerie. La principale différence entre les montants provenant des parts émises et rachetées présentés aux états des variations de la valeur liquidative et aux tableaux des flux de trésorerie concerne les opérations en nature. De même, les postes « Coût des placements acquis » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » des tableaux des flux de trésorerie excluent ces opérations en nature.

4. Jugements et estimations comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par la direction aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Les fonds ont établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien surveillées, passées en revue de manière indépendante et systématiquement appliquées d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et passifs des fonds étaient considérées comme appropriées à la date de clôture.

Les fonds peuvent détenir des instruments financiers non cotés sur des marchés actifs. La note 3 traite des méthodes de la direction concernant les estimations utilisées dans la détermination de la juste valeur.

5. Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital

RBC GMA est responsable de la gestion du capital de chaque fonds, qui correspond à la valeur liquidative et se compose principalement des instruments financiers du fonds.

En raison de leurs activités de placement, les fonds sont exposés à divers risques financiers. RBC GMA cherche à réduire au minimum les effets défavorables potentiels de ces risques sur le rendement de chaque fonds en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille professionnels chevronnés, en suivant quotidiennement l'évolution des placements de chaque fonds et les événements du marché, en diversifiant le portefeuille de placements selon les contraintes dictées par l'objectif de placement et, dans certains cas, en couvrant périodiquement certains risques au moyen de dérivés. Pour gérer les risques, RBC GMA maintient une structure de gouvernance pour superviser les activités de placement de chaque fonds et surveille la conformité avec la stratégie de placement de chaque fonds, les directives internes ainsi que les règlements sur les valeurs mobilières.

Les marchés des capitaux ont été très volatils en raison de la progression de la pandémie de COVID-19. Les effets de la pandémie sur les entreprises, les pays et le marché en général ne peuvent pas nécessairement être prévus pour le moment et pourraient nuire à la performance des fonds. Ses conséquences pourraient disparaître à court terme ou perdurer pour une plus longue période.

En février 2022, les forces russes ont envahi l'Ukraine, ce qui a abouti à un conflit armé ainsi qu'à l'imposition de sanctions économiques contre la Russie. Les risques de volatilité, de restrictions des échanges, dont l'éventualité d'une suspension prolongée des opérations sur le marché boursier russe, et de défaillance pesant sur les titres russes pourraient nuire à la performance d'un fonds. Le gestionnaire suit de près la situation.

Le risque lié aux instruments financiers, tel qu'il s'applique à un fonds particulier, est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds. Ces risques sont ceux auxquels le fonds est directement exposé et l'exposition proportionnelle des fonds sous-jacents aux risques, le cas échéant.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie au besoin. Les fonds sont exposés quotidiennement à des demandes de rachats de parts au comptant. Pour gérer le risque de liquidité, les gestionnaires investissent la plus grande partie de l'actif des fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être liquidés facilement. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, au moins 90 % de l'actif de chaque fonds doit être investi dans des placements liquides. En outre, les fonds cherchent à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour assurer leur liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats. Tous les passifs financiers non dérivés, à l'exception des parts rachetables, sont exigibles dans les 90 jours.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque de perte dans l'éventualité où l'émetteur d'un titre ou une contrepartie ne serait pas en mesure de respecter ses obligations financières. La valeur comptable des placements et des autres éléments d'actif inscrits dans l'état de la situation financière d'un fonds représente l'exposition maximale au risque de crédit. Les fonds évaluent le risque de crédit et les pertes de crédit attendues en utilisant la probabilité de défaillance, l'exposition en cas de défaut et la perte en cas de défaut. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, la direction tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Les autres créances, montants à recevoir des courtiers, trésorerie et dépôts à court terme sont détenus par des contreparties dont la notation est d'au moins AA/Aa. La direction estime que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Les fonds n'ont donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable. La juste valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit

lié aux instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent sur les obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie. Pour certains fonds, l'exposition au risque de crédit est atténuée par la participation à un programme de prêts de titres (voir la note 7). RBC GMA surveille quotidiennement l'exposition de chaque fonds au risque de crédit ainsi que les notations des contreparties.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de l'exposition nette des instruments financiers à une même catégorie d'actifs, d'une même région ou d'un même secteur d'activité ou segment de marché. Les instruments financiers d'une même catégorie présentent des caractéristiques similaires et peuvent subir de façon similaire l'incidence de changements dans la situation économique ou d'autres conditions.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de fluctuation de la juste valeur des placements productifs d'intérêts d'un fonds en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. La valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance, comme les obligations, les débentures, les créances hypothécaires et d'autres titres porteurs de revenu, varie selon les taux d'intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent, et diminue si les taux d'intérêt montent.

Certains fonds investissent dans des titres de créance, dont certains ont un taux variable lié à un taux interbancaire. Il est possible qu'un changement de taux de référence soit effectué pour ces titres de créance avant que le fonds liquide ses placements. Ce changement, le cas échéant, aura un impact sur la variation de la juste valeur des placements en question et son incidence sur chacun des fonds ne devrait pas être importante.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque de fluctuation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle d'un fonds en raison de la variation des taux de change. La valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle varie selon les fluctuations de celle-ci, par rapport à la valeur de la monnaie dans laquelle le placement est libellé. Lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle diminue par rapport aux monnaies étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle augmente, la valeur des placements étrangers diminue. Le risque de change, tel qu'il est présenté dans les notes

annexes – renseignements propres au fonds, correspond à l'exposition d'un fonds aux fluctuations du change monétaires et non monétaires.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque de fluctuation de la valeur des instruments financiers en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers se négociant sur un marché ou un segment de marché.

6. Impôt

Les fonds répondent à la définition de fiducie de fonds communs de placement à capital variable ou de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Généralement, les fonds sont assujettis à l'impôt sur le revenu. Cependant, aucun impôt n'est exigible sur le revenu net ou le montant net des gains en capital réalisés qui sont distribués aux porteurs de parts. Comme les fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été indiquée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Dans le cas des fiducies de fonds communs de placement, l'impôt exigible sur le montant net des gains en capital réalisés est remboursable, selon une formule établie, au rachat de parts des fonds. Les fonds ont l'intention de verser chaque année la totalité du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés aux porteurs de parts, pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire tout gain en capital futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur vingt ans et portées en diminution des revenus imposables futurs.

7. Revenu tiré de prêts de titres

Certains fonds prêtent de temps à autre des titres qu'ils détiennent afin de réaliser un revenu supplémentaire. Le revenu tiré du prêt de titres est comptabilisé dans l'état du résultat global. Chaque fonds concerné souscrit à un programme de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI). La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par un fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le fonds reçoit une garantie assortie d'une notation approuvée d'au moins A et couvrant au moins 102 %

de la valeur des titres prêtés. En cas de perte liée au crédit ou au marché relativement à la garantie, le fonds reçoit une indemnité versée par RBC SI. Par conséquent, le risque de crédit lié aux prêts de titres est considéré comme minime.

8. Frais d'administration et autres opérations entre parties liées

Gestionnaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale »). RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes des fonds, leur fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte. En contrepartie, les fonds versent des frais de gestion à RBC GMA. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les fonds versent des frais d'administration fixes à RBC GMA. Les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation des fonds. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire de documents et d'autres frais liés à l'exploitation quotidienne dont, entre autres, les frais de tenue des registres, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation des fonds, les droits de garde, les honoraires d'audit et les frais juridiques ainsi que les frais de préparation et de distribution des rapports annuels et intermédiaires, des prospectus, des relevés et de l'information aux porteurs.

En plus des frais d'administration fixes, les fonds paient également certaines charges d'exploitation directement, y compris les frais et charges liés au Comité d'examen indépendant (CEI) des fonds qui ne sont pas liés aux frais annuels, aux frais relatifs aux assemblées et au remboursement des dépenses des membres du CEI, de même que les coûts liés à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire et tous les frais d'emprunt (collectivement, les « autres frais liés au fonds »), ainsi que les taxes (notamment la TPS/TVH). RBC GMA, et non les fonds, assume les frais annuels, les frais relatifs aux assemblées et le remboursement des dépenses des membres du CEI. Les autres frais des fonds sont répartis proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série.

RBC GMA peut, pour certains exercices et dans certains cas, assumer une partie des charges d'exploitation. La décision d'assumer les charges d'exploitation est réévaluée chaque année et prise au gré de RBC GMA, sans en aviser les porteurs de parts.

Certains fonds peuvent investir dans des parts d'autres fonds gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées (les « fonds sous-jacents »). Un fonds n'investira pas dans des parts d'un fonds sous-jacent s'il est tenu de payer des frais de gestion ou des primes de rendement relativement à cet investissement, qui seraient plausiblement un doublement des frais payables par ce fonds sous-jacent pour le même service. Dans la mesure où un fonds investit dans des fonds sous-jacents gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées, les frais et les charges payables par ces fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux payables par le fonds. Toutefois, un fonds n'investira pas dans un ou plusieurs fonds sous-jacents si les frais de gestion ou les primes de rendement à payer s'ajoutent aux frais payables par le fonds sous-jacent pour obtenir le même service. La participation d'un fonds dans les fonds sous-jacents est présentée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis aux fonds ou de différentes opérations effectuées avec ceux-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Les fonds ont également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services aux fonds dans le cours normal de leurs activités, lesquelles sont toutes des filiales en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada, sont présentées ci-après.

Sous-conseillers

RBC Global Asset Management (U.S.) Inc. est le sous-conseiller de :

Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC
Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC
(pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC
Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC
(pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC
Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à petite capitalisation RBC
Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds d'actions américaines multistyle toutes capitalisations Phillips, Hager & North

RBC Global Asset Management (UK) Limited est le sous-conseiller de :

Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations étrangères RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (pour une partie du fonds)
Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)
Fonds équilibré RBC (pour une partie du fonds)
Fonds équilibré mondial RBC (pour une partie du fonds)
Fonds équilibré Vision RBC (pour une partie du fonds)
Fonds international de croissance de dividendes RBC
Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds)
Fonds neutre en devises d'actions internationales (pour le volet titres européens du fonds sous-jacent)
Fonds européen de dividendes RBC
Fonds d'actions européennes RBC
Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC
Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC (pour les fonds sous-jacents)
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC
Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC

Le 31 décembre 2021

Fonds d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC
 Fonds mondial de croissance de dividendes RBC
 Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC
 Fonds d'actions mondiales RBC
 Fonds d'actions mondiales Vision RBC
 Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds spécifique d'actions mondiales RBC
 Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)
 Fonds leaders d'actions mondiales RBC
 Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North
 Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North

RBC Global Asset Management (Asia) Limited est le sous-conseiller de :

Fonds équilibré RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 Fonds équilibré mondial RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 Fonds équilibré Vision RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 Fonds international de croissance de dividendes RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds sous-jacent)
 Fonds d'actions asiatiques RBC (pour les fonds sous-jacents)
 Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC
 Fonds d'actions chinoises RBC
 Fonds d'actions japonaises RBC

BlueBay Asset Management LLP est le sous-conseiller de :

Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay
 Fonds d'obligations souveraines mondiales BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
 Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
 Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay
 Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

Les honoraires versés aux sous-conseillers sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Le gestionnaire paie aux sous-conseillers ces honoraires à même les frais de gestion qui lui ont été versés par les fonds.

Fiduciaire

RBC GMA est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. RBC SI est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province de la Colombie-Britannique. Le fiduciaire détient le titre de propriété à l'égard des biens des fonds pour le compte des porteurs de parts. Le gestionnaire paie des honoraires au fiduciaire à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Placeurs

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et PHN GF sont les placeurs principaux des fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts des fonds. Les courtiers reçoivent une commission de suivi en fonction de la valeur totale des parts de série A, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H et de série D de leurs clients.

Dépositaire

RBC SI est le dépositaire des fonds et en détient l'actif. Le gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Agents chargés de la tenue des registres

RBC GMA, RBC SI ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres des fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts des fonds. Les agents chargés de la tenue des registres traitent également les ordres et établissent les relevés de compte. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Courtiers

Les fonds ont conclu ou peuvent conclure des ententes de courtage standard aux taux du marché avec des parties liées, telles que RBC Dominion valeurs mobilières Inc., RBC Marchés des Capitaux, SARL, RBC Europe Limited, NBC Securities Inc. et la Banque Royale du Canada.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où un fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

Administrateur d'hypothèques

La Banque Royale gère les créances hypothécaires pour le compte des fonds. Le gestionnaire paie des honoraires à la Banque Royale à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, les fonds se sont appuyés sur les instructions permanentes du CEI relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- c) les achats d'actions ou de titres de créance auprès d'un courtier lié ou les ventes d'actions ou de titres de créance à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

Opérations entre fonds

- d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le CEI de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire

de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable des fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA; iv) donner un résultat juste et raisonnable pour les fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.